

Le 12/03/2021

ATTESTATION D'ASSURANCE - SAISON 2020 / 2021

Assurances ALLIANZ - Agence DENIAU
95 rue du Vieux Saint Louis BP 507
53005 LAVAL cedex
atteste que
MR WALSH DE SERRANT LUDOVIC
est assuré pour la période du 12/03/2021 au 30/06/2021, en
vertu du contrat d'assurance numéro 40.494.993 Assurance.

Ce contrat garantit, dans les conditions minimales fixées par l'article L.423.16 du code de l'Environnement, la responsabilité civile encourue par le chasseur, sans limitation de somme, en raison des accidents corporels occasionnés par un acte de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles et par les chiens dont il a la garde.
Aucune déchéance n'est opposable aux victimes ou à leurs ayants-droits.



TEL 02 43 59 70 00
FAX 02 43 53 00 32

Cotisations		Redevances	
DEPT. 053	74.00 €	DEPARTEMENTALE	44.95 €
ASSURANCE	20.00 €	DROIT DE TIMBRE	9.00 €
FRAIS DE DOSSIER	5.00 €		
Total	152.95 €		53.95 €

**MR WALSH DE SERRANT LUDOVIC
23 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS
75013 PARIS**

Fédération des Chasseurs de la Mayenne - La Vigneule - 53240 MONTFLOURS

Service Validation Permis de Chasser

Tél. 02 43 67 95 63 - permis@chasseurs53.com

Cher Ami Chasseur, Madame, Monsieur,

Vous venez de valider votre permis pour la saison 2020-2021 , petites INFOS :

La déclaration de prélèvement de **SANGLIER** est à faire **obligatoirement dans les 3 jours**.
Pour simplifier votre démarche, aller sur notre site internet www.chasse53.fr

La déclaration de prélèvement de **CERF** est à faire **obligatoirement dans les 3 jours** uniquement sur notre site www.chasse53.fr

De même que pour l'espèce sanglier, une **NOUVELLE** carte de prélèvement pour **LE CHEVREUIL** (facultative) est disponible sur www.chasse53.fr ceci afin de mieux le connaître.

Vous pouvez aussi déclarer sur notre site internet www.chasse53.fr **LES DOMMAGES DUS A LA PREDATION** des espèces pouvant occasionner des dommages (Groupe 2 : Renard, Corneille, Corbeau, Fouine, Pie, Geai, Martre, Belette, Etourneau, Putois)

Je vous souhaite une excellente saison de chasse. Yves MOULIERE, Président

TIMBRE VOTE - SAISON 2020 / 2021



WALSH DE SERRANT LUDOVIC **053**

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER SAISON 2020 / 2021



N° 5010551

Départementale.....053

MR WALSH DE SERRANT LUDOVIC
23 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS
75013 PARIS

Permis de Chasser : 20150759004311
Délivré le : 18/08/2015
Par : O.N.C.F.S.

Dont 5 € d'éco-contribution.....

Le 12/03/2021 à 11:07

